

15  
 L'an mil huit cent seize le trente un décembre onze  
 heures du matin par devant nous Louis Joseph Cleuet  
 Maire officier de l'Etat civil de la commune de Wizernes  
 département du pas de Calais Canton de Lumbre, Sont  
 comparus Charles Etienne <sup>Dufay</sup> agé de quarante six  
 ans et Jacques Valentin Dufay, agé de quarante  
 deux ans fils du defunt, tous deux ménagers domiciliés  
 en cette commune, lesquels nous ont déclaré que  
 hier une heure du matin; Charles Etienne Benoit  
 Dufay agé de soixante seize ans ménager  
 domicilié en cette commune fils de feu benoit  
 dufay et de marguerite Lefevre est décédé en  
 sa maison sise audit Wizernes et a le second  
 témoin signé avec nous le présent acte le premier  
 témoin ayant déclaré n'avoir jamais après que  
 lecture leur en a été faite *Scu Signer Dufay*  
*LjCleuet*

D.1816.12.31

15

L'an mil huit cent seize le trente un décembre onze  
 heures du matin par devant nous Louis Joseph Cleuet  
 Maire officier de l'Etat civil de la commune de Wizernes  
 département du pas de Calais Canton de Lumbre, Sont  
 comparus Charles Etienne dufay agé de quarante six  
 ans et Jacques valentin, Dufay, agé de quarante  
 deux ans fils du defunt, tous deux ménagers domicilié  
 en cette commune, lesquels nous ont déclaré que  
 hier une heure du matin ; Charles Etienne benoit  
Dufay agé de soixante seize ans ménager  
 domicilié en cette commune fils de feu benoit  
 dufay et de marguérite Lefevre est décédé en  
 sa maison sise audit Wizernes et a le second  
 témoin signé avec nous le présent acte le premier  
 témoin ayant déclaré n'avoir jamais après que  
 lecture leur en a été faite Scu Signer dufay  
 LjCleuet